

Compte rendu de Conseil Pastoral du 14/11/24

Rédacteur : Th Guibard

Présents : Anne, Anne-Catherine, Claire, Désiré, Marcel, Emilie, Françoise, Geneviève, Isabelle Rae, Isabelle Rivage, Isabelle Roselier, Jean, Sandra, Sébastien, Solange, Thérèse, Thierry.

Excusés : Louis-Marie, Christian, Hervé

Ordre du jour :

(Ordre du jour diffusé à l'avance à tous les membres)

1. Ouverture
2. Travail sur le fonctionnement du Conseil pastoral
3. Présentation du projet de fonctionnement des Pères Désiré et Marcel
4. Recrutement pour remplacer Isabelle
5. Priorités de l'assemblée des chrétiens (cf CR de l'assemblée)
6. Décisions diverses à prendre

1. Ouverture

Un tour des prénoms des personnes présentes pour Marcel (on dit son prénom et son engagement paroissial).

Temps de prière : Evangile du jour (Lc 17, 20 – 25) et commentaire par Jean.

2. Fonctionnement du Conseil Paroissial

Nécessité d'en redéfinir les règles de fonctionnement pour chaque rencontre et les statuts

Les règles de fonctionnement

- A chaque réunion, il faut fil rouge, gardien du temps,
- Pour les prises de parole : chacun lève la main, on ne s'interrompt pas
- L'ordre du jour sera proposé en avance par l'EAP afin que chacun puisse faire des propositions (éventuellement en ayant consulté les équipes et groupes dont il est membre).
- Les comptes rendus sont mis sur le site (la question a été posée d'une diffusion papier mais on n'a rien décidé).
- On confirme bien les jeudis comme meilleur jour de réunion et 20 h 30 comme horaire compte tenu des contraintes de travail de certains.
- On valide les prochaines dates : 23 janvier, 3 avril, 19 juin.

Les statuts :

- A travailler : durée d'engagement, renouvellement, élections ou cooptation :
- Une équipe est constituée pour faire une proposition (si possible lors du prochain CP) : Désiré, Sébastien, Thierry et proposer à Marie-Claude Brosset qui a participé (avec Jean et Catherine Babut-Guibard) à la réflexion conduite en 2022/23 dans le cadre du synode.
- S'appuyer sur les actes du synode diocésain de 2002, la réflexion paroissiale de 2022/23 (cf CR de l'assemblée des chrétiens du 9 mai 2023)

3. Présentation du projet de fonctionnement des Pères Désiré et Marcel

Marcel se présente :

Son prénom : Coffi Marcel ; son nom : Sanouvi Degnon.

Il est béninois, né à 300 m de la mer.

Entrée au séminaire après le bac ; 9 années de formation ; ordonné le 27 décembre 2003

Il a été successivement : vicaire, curé fondateur (création d'une nouvelle paroisse) ; directeur d'un centre de formation en menuiserie, de nouveau curé, A pris une année sabbatique en 2019/2020 à Rome, perturbée par le confinement lié au Covid, directeur d'un complexe scolaire (primaire et collègue) et curé en parallèle.

Sur proposition de son évêque, il est en Savoie depuis le 6 septembre, pour 3 ans renouvelables une fois.

Il vient de suivre une session d'une semaine d'accueil des prêtres fideidonom à Lisieux (session Welcome) avec 41 participants principalement africains dont 10 béninois.

Fonctionnement du binôme de prêtres :

Désiré dit que l'an dernier habiter seul au presbytère de la Motte lui a été difficile et qu'il a demandé à l'évêque d'habiter à plusieurs. Cette vie fraternelle, habiter, manger, prier ensemble est importante. Ils sont donc 3 à habiter le presbytère de la Motte puisque le père Damien qui dessert la paroisse de Pont de Bonvoisin est là du dimanche soir au jeudi.

Cette année scolaire Marcel est en découverte / insertion. Marcel et Désiré « fonctionnent ensemble », néanmoins à partir de janvier Marcel s'occupera des jeunes (collèges privés de la Motte et aumônerie).

4. Recrutement pour remplacer Isabelle

La demande a été faite au diocèse : Désiré a remis le profil de poste que nous avons élaboré à la Déléguée Générale Myriam Delatouche.

La part secrétariat/administrative qu'avait Isabelle est reprise par Anne Catherine avec l'aide de l'outil national Gaspard en cours de déploiement (c'est long car il faut saisir les données). – Cette charge n'a pas été reprise dans le profil de poste comme les charges qu'avait Isabelle pour le compte du diocèse depuis qu'il n'y a plus de responsable diocésaine de la catéchèse. Il reste pour le poste à pourvoir les tâches (cf profil de poste) d'animation de la catéchèse et de l'aumônerie (y compris pour les jeunes moittrains qui « montent » au CP) et de coordination de la paroisse. Isabelle estime la charge à un « gros mi-temps ». N'est-ce pas plutôt un $\frac{3}{4}$ temps ?

Le cout d'un mi-temps de LME est de l'ordre de 15 k€/annuel. Actuellement la paroisse contribue à hauteur de 2.5 K€ au financement du poste d'Isabelle.

Actuellement les charges pastorales sont intégralement portées par le diocèse car il perçoit l'intégralité du denier de l'Eglise. Il semble que le diocèse ait le projet de reporter une partie de ces charges sur les paroisses et leur reverserait une part du denier...

Anne Catherine distribue une petite présentation des comptes de la paroisse qui sont bons mais risquent de l'être moins à l'avenir : prise en charge du complément de revenus pour Marcel (honoraires de messes non couvertes par des demandes de messes) et amortissement de travaux.

En K€	2023	2022	2021	2020
Dépenses	48.1	36.9	48.3	38.1
Recettes	59.8	54.6	45.7	37.6
Résultat	+ 11.7	+17.7	-2.6	-0.5

Dans ce contexte, Anne-Catherine estime que la paroisse pourrait financer un mi-temps en puisant dans les réserves. Cependant notre position de départ ne doit pas être que la paroisse peut financer ce poste pastoral (cf ci-dessus).

Désiré a **rendez vous avec Myriam le mardi 19/11 à 15 h 00** pour faire le point du dossier. Il sera accompagné de Thierry et Anne-Catherine. Sujets à traiter : l'accord sur le profil à recruter, le financement, le lancement de l'offre de poste (sa forme et sur quels supports), les échéances (nous souhaitons un tuilage avec Isabelle pendant le 3 trimestre de l'année scolaire), existe-t-il un vivier¹, la formation de la personne retenue (Isabelle a suivi l'IPER sur 4 ans en parallèle de sa prise de poste) en utilisant son compte formation ? participation de la paroisse dans le processus.

5. Priorités de l'assemblée des chrétiens

Les propositions faites par l'assemblée des chrétiens du 7 septembre sont présentées par des membres présents. Chacun vote nominativement pour 3 d'entre elles.

- 1- Améliorer l'accueil des nouveaux
- 2- Améliorer le co-voiturage pour les messes dans les villages
- 3- Organiser des soirées de louange pourquoi pas en lien avec l'Eglise Acte à Chantemerle
- 4- Organiser des soirées « consolation » en lien avec le diocèse
- 5- Travailler les liens de notre communauté avec son environnement et particulièrement la prison, l'Arche, les autres confessions chrétiennes ou non
- 6- Refonder une équipe solidarité en lien avec le Secours catholique mais aussi avec les besoins de membres de notre paroisse (caisse de solidarité ?), fonctionner en mode projets
- 7- Proposer une journée de ressourcement ouverte à tous, valides ou non
- 8- Organiser les témoignages de membres de différentes équipes de service au cours des messes
- 9- Inviter des artistes (lecture évangile de Jean)
- 10-Initier un groupe de Gospel

Les résultats du vote sont les suivants

N° prop.	1	8	4	9	5	6	2	7	3	10
Nb votes	9	9	7	6	5	5	4	3	2	1

Nous retenons les 3 suivantes pour lesquelles il faudra désigner un binôme pour l'animer et la mettre en œuvre :

- N° 1 : Améliorer l'accueil des nouveaux

¹ Sabine Le Bideau vient d'être nommée « chercheuse de talents » pour le diocèse

- N° 8 : Organiser les témoignages de membres de différentes équipes de service au cours des messes
- N°4 : Organiser des soirées « consolation » en lien avec le diocèse

6. Décisions diverses à prendre

A. Soirée de Noël : Claire, Isabelle et Solange préparent

B. Remerciements de fin de mission

- Charles Valet quitte après tant d'année le Conseil économique (il fut l'artisan de la construction du CP) ; Il sera remercié lors de la messe du 01/12
- Marie Louise arrête sa mission à l'équipe funéraires. Un mot de remerciement sera dit lors de la messe du 08/12

C. Pèlerinage à Rome pour le Jubilé

(aucun des membres présents ni des jeunes de l'aumônerie ne pense participer ; sauf peut-être les prêtres)

Les inscriptions doivent être prises avant le 15 janvier.

- Faire une annonce lors de la messe du 01/12
- Envoyer les flyers (version numérique) par mail
- Les mettre sur le site de la paroisse.

D. Le 15 juin 2025 : fête paroissiale et pot de départ d'Isabelle

E. Voyage intergénérationnel

Nous sommes favorables à en organiser un. Pas la semaine du pèlé diocésain à Rome !

Isabelle pense à l'allier et Moulin ; on parle aussi de Turin (mais c'est cher et probablement déjà complet) et la communauté de Bose², autres...

F. OK pour mettre sur le site les comptes rendus du conseil économique au même titre que ceux du CP et de l'EAP.

G. Thierry a envoyé à tous le rapport final du Synode qui vient d'être publié en français. Avec d'autres, il fera des propositions pour s'approprier le texte

H. Désiré nous appelle à être attentifs à bien suivre / vivre labéatification de Camille Costa de Beauregard

I. Proposition de travailler la méditation de Mgr Verny « qu'est-ce qui m'empêche de faire un pas »³ ; par exemple à la projetant lors d'un dimanche fraternel. A réfléchir en EAP

²<https://www.monasterodibose.it/fr/per-contattarci-fr> : « Pour toute communication concernant des séjours auprès de la communauté, utiliser le téléphone ou le fax! Nous n'acceptons pas de réservations par e-mail: n'utiliser la poste électronique que pour demander des informations. Tél: (+39) 015 679 185 ospiti@monasterodibose.it »

³<https://eveque.catholique-savoie.fr/Qu-est-ce-qui-m-empêche-de-faire-un-pas-Meditation-de-Mgr.html>

7. Prochaines dates :

Dates proposées pour les prochains CP :les jeudis 23 janvier, 3 avril, 19 juin à 20h30.
